



Salaires, emplois : une urgence absolue pour la justice

Si « L'appel des 3 000 » dans *Le Monde* du 23 novembre dernier, dénonçait les conditions de travail des magistrats, le manque d'effectifs et des objectifs intenable, il résonnait finalement chez l'ensemble des agents du ministère, des services judiciaires à la pénitentiaire en passant par la PJJ. Les mobilisations qui s'en sont suivies, le 7 décembre dans le travail social ou encore le 15 décembre pour les services judiciaires, n'ont fait que renforcer un constat bien alarmant : celui du mal-être de l'ensemble des personnels de ce Ministère qui met particulièrement en exergue :

- que le besoin de recrutement massif de fonctionnaires titulaires n'est plus à démontrer tellement les conditions de travail sont de plus en plus invivables dans toutes les directions du ministère de la justice !

- que les réformes se succèdent de manière effrénée, sans concertation, sans réel souci de cohérence, dans l'ensemble des administrations de la justice ; et fragilisent de façon continue, depuis des années, l'activité de nos services, la santé des personnels magistrats mais aussi nos collectifs de travail. Malgré les multiples alarmes faites, rien ne change ! Personnels et usagers n'en peuvent plus de ce Ministère qui les maltraite.

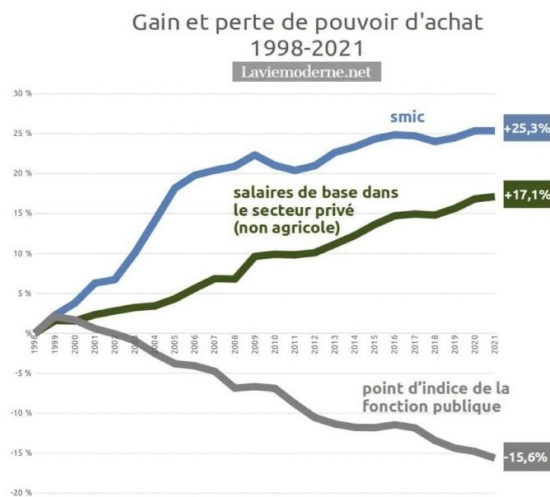
- que la reconnaissance de nos métiers passe également par l'amélioration des salaires !

Si certains corps du ministère ont bénéficié de réformes statutaires avec une revalorisation des grilles indiciaires, cela s'est souvent fait au prix d'une lutte de longue haleine et cela n'a pas permis d'amorcer une tendance pour d'autres corps du Ministère.

Qu'en est-il pour les agents des corps communs, particulièrement de catégorie C dont les missions et obligations ne cessent d'augmenter sans la moindre revalorisation ?!

La CGT exige la reconnaissance de nos métiers, de nos missions, mais aussi de l'investissement quotidien des personnels par une augmentation immédiate de nos grilles, associées à une revalorisation urgente du point d'indice.

Et ce ne sont pas les « augmentations » indemnitaires, consenties au compte-gouttes, qui viendront répondre aux pertes annuelles de pouvoir d'achat des fonctionnaires illustrées par ce graphique :



Alors que le Ministère lance des campagnes de communication et d'affichage à coup de centaines de milliers d'euros, on ne peut être qu'abasourdis par cette dépense somptuaire alors que les agents, eux, n'ont droit qu'à des miettes et pas davantage de considération !

Il est temps pour chacune et chacun d'entre nous de relever la tête et de refuser massivement cette maltraitance institutionnalisée dénoncée depuis bien trop longtemps !

**Rejoignez la CGT et l'ensemble des organisations syndicales
le 27 janvier !**

Mobilisez-vous pour exiger la reconnaissance de nos métiers, une juste et légitime revalorisation salariale ainsi que le renforcement de nos effectifs par le recrutement d'agents titulaires.

A Montreuil, le 24 janvier 2022